

Grammaire : La construction de la phrase

Une phrase qui ne contient pas de verbe conjugué est appelée « phrase non verbale » (Ex : « Encore une victoire pour l'équipe française ! »). Les phrases verbales contiennent, quant à elles, une ou plusieurs propositions (= morceau de phrase constitué autour d'un verbe conjugué). Pour connaître le nombre de propositions, il faut donc compter le nombre de verbes conjugués.*

Ex : L'étudiant **habite** à Paris. (*un seul verbe conjugué → une seule proposition*)
L'étudiant que je t'**ai présenté** hier **habite** à Paris. (*2 verbes conjugués → 2 prop.*)

Note. Pour tous les exemples à suivre, nous soulignerons comme suit :

- Proposition indépendante : double soulignement
- Proposition principale : simple soulignement
- Proposition subordonnée : soulignement en pointillés

1. La phrase simple

Elle n'est formée que d'une proposition (c'est-à-dire d'un seul verbe conjugué). Cette proposition est donc forcément indépendante, peu importe sa longueur.

Ex : Je vais au lycée Corot.
J'achèterai un beau cadeau pour ma grand-mère chez un parfumeur parisien.

2. La phrase complexe

La phrase complexe est formée d'au moins deux propositions.

Ex : Je vais au lycée Corot qui se trouve à Savigny.
Je t'ai dit que j'allais au lycée Corot qui se trouve à Savigny.
Je t'ai dit et tu as bien retenu que j'allais au lycée Corot qui se trouve à Savigny.

2.1 La coordination et la juxtaposition

Les propositions indépendantes restent au même niveau d'importance (= **parataxe**), grâce à la coordination ou à la juxtaposition.

2.1.1 La coordination

Les deux propositions sont reliées par une **conjonction de coordination**

Conjonction de coordination	Relation logique exprimée
mais	Opposition
ou (<i>à ne pas confondre avec où</i>)	Choix
et (<i>à ne pas confondre avec est</i>)	Opposition, choix, conséquence
donc	Conséquence
or	Opposition
ni	Choix (négatif uniquement)
car	Cause

ou par un **adverbe de liaison** : ainsi, alors, certes, en effet, ensuite, enfin, néanmoins, pourtant, puis, etc.

Ex : Je veux bien venir mais je ne connais pas l'adresse.
Je suis censé manger léger néanmoins je ne résiste jamais à un plat de frites.

2.1.2 La juxtaposition

Les deux propositions sont reliées par la ponctuation : « , » « ; » « : »

Ex : Elle est partie en retard , elle a raté son train. (*cause + conséquence*)
Je le vis , je rougis , je pâlis à sa vue. (*cause + deux conséquences successives*)

Attention, dans la théorie grammaticale la plus récente, même la ponctuation forte « . » « ? » ou « ! » peut être considérée comme un élément de juxtaposition, à partir du moment où l'on perçoit une relation logique entre les deux propositions.

Ex : Elle est partie en retard . Elle a raté son train . (*cause + conséquence*)

2.2 La subordination

Lorsqu'on ajoute une proposition subordonnée à une indépendante, cette dernière devient une proposition principale. On reconnaît la principale car elle peut exister seule, alors que la subordonnée dépend de la principale (= **hypotaxe**).

Ex : Je serai le premier. (*proposition indépendante*)
Je serai le premier quand il faudra partir. (*prop. principale + prop. subordonnée*)
Quand il faudra partir , je serai le premier. (*prop. subordonnée + prop principale*)

Regardez le dernier exemple. Le mot subordonnant (ici « quand ») l'emporte toujours sur la ponctuation. On a donc bien une subordination.

Théoriquement, on peut ajouter autant de subordonnées que l'on veut à la principale, mais le risque est de surcharger la phrase et de la rendre incompréhensible. Quand votre phrase devient trop longue, il vaut mieux en faire plusieurs.

La proposition subordonnée peut avoir les mêmes fonctions qu'un groupe nominal, un adjectif ou un adverbe (voir la suite).

2.2.1 Les propositions subordonnées relatives

Elles sont introduites par un pronom relatif (qui, que, quoi, dont, où, lequel et ses dérivés) et peuvent avoir les mêmes fonctions qu'un groupe nominal.

Ex : Je déteste les gens qui crient. (*fonction : complément de l'antécédent « les gens »*)
Qui dort dîne. (*fonction : sujet du verbe « dîne »*)

2.2.2 Les propositions subordonnées conjonctives

Elles sont introduites par une conjonction de subordination (que, quand, parce que, pour que, tandis que, etc.). Il en existe plusieurs types, selon la relation que la subordonnée entretient avec la principale.

Ex : Je pense que je vais partir. (fonction : complétive, c'est-à-dire COD du verbe)
Tu l'attendras afin qu'il te remette le livre. (fonction : CC de but)
Il est absent parce qu'il est malade. (fonction : CC de cause)
Il est plus courageux que Paul ne l'était. (fonction : CC de comparaison)
Alors qu'il travaille, tu t'amuses bruyamment. (fonction : CC de concession)
Il travaille tant qu'il aura fini en avance. (fonction : CC de conséquence)
S'il fait beau, nous sortirons. (fonction : CC d'hypothèse)
Dès que tu auras fini, nous sortirons. (fonction : CC de temps)

2.2.3 Les propositions subordonnées interrogatives indirectes

Elles sont introduites par un mot interrogatif (que, ce que, si, lequel, quel, où, quand, etc.) et jouent le rôle de COD.

Ex : Qui est venu ? > Il m'a demandé qui est venu.
Quand Paul viendra-t-il ? > On se demande quand Paul viendra.
Sganarelle est-il un personnage comique ? > Nous nous demanderons si Sganarelle est un personnage comique.

Observez bien que l'interrogative indirecte se termine toujours par un point, et non un point d'interrogation (ne faites pas la faute dans la formulation d'une problématique...)

2.2.4 Les propositions subordonnées sans subordonnant (plus compliqué !)

Contrairement aux trois catégories précédentes, elles n'ont pas besoin de mot introductif :

- *Les subordonnées infinitives*

Leur noyau est un infinitif qui a un sujet différent de celui du verbe principal.

Ex : Je laisse les enfants jouer. (= COD du verbe « laisse »)
Je regarde Margot faire. (= COD du verbe « regarde »)

- *Les subordonnées participiales*

Leur noyau est un participe qui a un sujet différent de celui du verbe principal.

Ex : Le soleil se couchant à l'horizon, les bateaux rentrèrent au port. (= CC de cause)

* Note : la définition de l'introduction est donc « fautive » car simplifiée abusivement. On devrait dire : Pour connaître le nombre de propositions, il faut compter le nombre de verbes conjugués et le nombre de verbes à l'infinitif ou au participe dont le sujet n'est pas celui de la principale.

Carte mentale

